ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 2770

Texte de la question

PRISE D'OTAGES À BESANÇON

M. le président. La parole est à Mme Françoise Branget, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Branget. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Hier matin, l'école maternelle Charles Fourier, située dans le quartier de Planoise, à Besançon, a été la cible d'une prise d'otages par un jeune homme de dix-sept ans apparemment déséquilibré.

Il a réussi à s'introduire, armé de deux sabres, dans l'établissement et a pris en otages une classe de vingt et un élèves, avec leur institutrice et leur assistante maternelle, durant plus de quatre heures.

Visiblement perturbé psychologiquement, le forcené a relâché six élèves, puis dix, avant d'être neutralisé à l'heure du repas par les policiers du groupe d'intervention de la police nationale.

Cet épisode s'est heureusement bien terminé, et je souhaite rendre hommage à toute l'équipe éducative de l'école, et notamment à l'institutrice Nathalie Roffet, qui a fait preuve de beaucoup de sang-froid et de courage, et qui a largement contribué à faire en sorte que cet événement se déroule dans le calme. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Je souhaite également saluer l'action remarquable et la coordination des forces de sécurité, la police nationale de Besançon et le GIPN, qui ont agi avec maîtrise et efficacité.

Si cette prise d'otages reste un cas isolé, elle a bien entendu suscité une très vive émotion parmi les Bisontins et les habitants du quartier.

Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, qui était présent sur les lieux, a rappelé ce matin qu'il ne souhaitait pas d'écoles bunkers. Je partage pleinement son avis. L'école, et notamment l'école maternelle, est un lieu privilégié où se construit le lien social. Elle doit être un lieu d'accueil et d'échanges entre les enfants, leur parents et l'équipe pédagogique.

Monsieur le ministre, quelles mesures préconisez-vous pour concilier l'équilibre *(" Une loi ! Une loi ! " sur les bancs du groupe SRC)* entre la garantie de la sécurité dans les écoles et l'ouverture sur la société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.* Madame la député, la prise d'otages qui s'est déroulée dans l'école Charles-Fourier, hier, à Besançon, s'est effectivement terminée de manière heureuse, et ce grâce à l'action des policiers de la sécurité publique, ainsi que grâce à l'intervention du groupe d'intervention de la police de Strasbourg.

M. Jean Glavany. Et grâce à l'institutrice !

M. Brice Hortefeux, *ministre.* Le preneur d'otages a été neutralisé. Je précise d'ailleurs qu'il l'a été grâce au pistolet à impulsion électrique. Et les vingt et un otages, l'institutrice et l'assistante maternelle ont été libérés.

Ces missions sont sans relâche, puisque ce matin même, il y a eu une autre prise d'otages, à Mulhouse, qui a sollicité le même groupe d'intervention et qui, là aussi, s'est terminée de manière heureuse.

Cette opération, remarquable de sang-froid et d'efficacité, à laquelle a assisté le ministre de l'éducation, Luc Chatel, témoigne de l'exceptionnel savoir-faire de nos unités d'élite que sont le GIPN, le GIGN et le RAID. Ce

savoir-faire est aujourd'hui reconnu à l'échelon mondial.
Je vous précise que depuis le début de l'année, toutes les opérations de même nature se sont soldées par un succès. Au total, trente-neuf otages ont été libérés depuis le début de l'année, sains et saufs, grâce à l'action de ces unités d'élite.
C'est l'occasion pour moi de rendre hommage, avec vous, aux policiers et aux gendarmes, qui, chaque jour, pour protéger nos concitoyens, risquent leur vie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : Mme Françoise Branget
Circonscription : Doubs (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2770
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 décembre 2010